

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE MINVERSHEIM

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 28 octobre 2019

sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents ou
représentés: **14**

Présents : M. et Mmes. Yvette HOLTZMANN, Franck LANG représenté par Yvette HOLTZMANN, Pascal MAILLET, Adjoint

Mmes et MM. Mireille ADAM représentée par Guillaume SCHNEIDER, Antoine BURG, Annette FLECK, Muriel GAAB, François JANSEM, Jean-Marc SCHEER, Guillaume SCHNEIDER, Brigitte VACELET, Christophe BALL, Christian SUSS. Représenté par Bernard LIENHARD.

Conseiller absent : ./.

Absent :

Date de la convocation : 21 octobre 2019

DELIC-060-2019

1. Commande publique

1.2 – Délégation de service public

Travaux logement : fourniture d'un garde-corps pour la cour

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les offres obtenues pour la fourniture et la pose d'un garde-corps sur le muret de la cour du logement dont la hauteur n'est pas conforme à la législation en vigueur.

Vu les devis des entreprises consultées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de fourniture et de pose d'un garde-corps sur le muret de la cour du logement à l'entreprise No Limites Made in Elsass, sise 4 Impasse du Stade à Niedermodern pour un montant d'environ 1 755,00 € HT,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 de la Commune.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-061-2019

1. Commande publique

1.2 – Délégation de service public

Travaux logement : fourniture et pose de grilles anti-effractions

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les offres obtenues pour la fourniture et la pose de grille anti-effractions sur les quatre fenêtres de la cave du logement imposées par les organismes d'assurance.

Vu les devis des entreprises consultées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de fourniture et de pose de grilles anti-effractions aux 4 fenêtres de la cave du logement à l'entreprise No Limites Made in Elsass, sise 4 Impasse du Stade à Niedermodern pour un montant d'environ 600,00 € HT,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 de la Commune.

(Vote : 13 voix pour, 1 abstention)

DELC-062-2019

7. Finances locales

7.10 – Divers

Restaurant scolaire : participation des communes aux frais de fonctionnement

Vu les sur-consommations d'eau, d'électricité et de fioul liées au fonctionnement du restaurant scolaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- fixe la participation des communes d'Alteckendorf et d'Ettendorf aux charges de fonctionnement liées au Restaurant Scolaire (électricité, eau, chauffage) à un forfait annuel de 400 € par commune pour une année scolaire.
- précise que l'encaissement de 2019 portera sur l'année scolaire 2017-2018.
- charge le Maire d'établir les titres de recettes pour les communes d'Alteckendorf et d'Ettendorf.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-063-2019

7. Finances locales

7.1 – Décisions budgétaires

Restaurant scolaire : modification budgétaire

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal, de la demande de modification budgétaire émanant du Trésorier de la Commune concernant le budget annexe du Restaurant Scolaire en raison de l'instauration du prélèvement à la source au premier janvier 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications budgétaires suivantes de la section de fonctionnement du Budget Annexe du Restaurant Scolaire:

- article 65888 : + 10 €
- article 7588 : + 10 €

(Approuvé à l'unanimité)

7. Finances locales**7.1 – Décisions budgétaires****Commune : modification budgétaire**

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'en raison du mandatement des différentes factures concernant la nouvelle salle polyvalente et en prévision de l'acquisition du mobilier et de la vaisselle pour la même salle, il est nécessaire de faire des modifications budgétaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de faire les modifications suivantes dans le budget de la Commune :

○ article 2184 (Mobilier):	+ 28 800,00 €
○ article 2158 (Autre matériel):	+ 4 200,00 €
○ article 21318 (Autres bâtiments publics):	- 33 000,00 €

(Approuvé à l'unanimité)

7. Finances locales**7.5 – Subventions****Ecole : subvention pour le spectacle de Noël**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la demande de subvention formulée par les directrices des écoles du RPI Alteckendorf- Minversheim pour la participation des 6 classes du RPI à un spectacle de Noël.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide d'accorder une subvention de 350 € aux écoles de Minversheim, afin que les élèves puissent assister au spectacle de Noël
- demande à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de verser cette subvention sur le compte de la Coopérative Scolaire Alteckendorf-Minversheim.
(Approuvé à l'unanimité)

1. Commande publique**1.1 – Marché public****Salle polyvalente : attribution des travaux suite à une procédure infructueuse**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les offres obtenues pour l'installation de la climatisation à la salle polyvalente après négociation avec les entreprises ayant soumissionné au marché initial déclaré infructueux par le Conseil Municipal dans sa séance du 19 août 2019.

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les devis des entreprises consultées,

Vu l'analyse du bureau d'études Cogenest,

Vu l'avis émis par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 24 octobre 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux d'installation d'une climatisation à la salle polyvalente à l'entreprise Thermi Expert, sise 7 Rue de Londres à Mommenheim pour un montant d'environ 25 705,51 € HT,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 de la Commune.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-067-2019

1. Commande publique

1.2 – Délégation de service public

Eglise : attribution des travaux de mise aux normes d'accessibilité PMR

Dans le cadre du programme de mise en accessibilité des bâtiments publics (ADAP), le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal, les offres obtenues pour la mise aux normes PMR de l'église de Minversheim.

Vu les devis des entreprises consultées,

Vu l'analyse du bureau d'études AEK Architecture,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer les travaux de mise aux normes PMR de l'église comme suit :
 - o LOT 1 Rampe extérieure PMR: à l'entreprise Stark, sise 98A Rue de Versailles à Minversheim pour un montant d'environ 6 475,00 € HT,
 - o LOT 2 Réfection escalier en grès des Vosges : à l'entreprise Rauscher, sise 3 rue de la Gare à Adamswiller pour un montant estimé à 1 910,00 € HT,
 - o LOT 3 Serrurerie : à l'entreprise No Limites Made in Elsass, sise 4 Impasse du Stade à Niedermodern, pour un montant d'environ 2 035,00 € HT
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2019 de la Commune.

(Approuvé à l'unanimité)

1. Commande publique
1.1 – Marchés publics

Travaux logement : avenant 3 au lot 6 Portes et menuiserie bois

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°71 du 19 novembre 2018 relatives à l'attribution des travaux de transformation d'un logement communal en salle polyvalente,

VU la délibération n°23 du conseil municipal du 7 avril 2014 relative aux délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de mise transformation d'un logement communal en salle polyvalente :

Lot n°6 : Portes et menuiseries bois

Attributaire : entreprise SCHALCK sise 8 rue de l'Artisanat à 67350 Niedermodern

Marché initial du 27 novembre 2018 - montant : 5 678,00 € HT

Avenant n° 1 - montant : 487,90 € HT

Avenant n° 2 - montant : 1 530,00 € HT

Avenant n° 3- montant : 1 019,00 € HT

Nouveau montant du marché : 8 714,90 € HT

Objet : travaux supplémentaires de fourniture et pose d'un placard technique et de deux trappes au sous-sol du bâtiment conformément à la demande du bureau de contrôle DEKRA.

- d'autoriser le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

(Vote : 11 voix pour, 3 abstentions)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bernard Lienhard